



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120771>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 25-120771

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-116406

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ca Portes de France - Thionville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24570136200015

**Ville :** Yutz

**Code postal :** 57972

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville

**Département(s) de publication :** 57

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Fourniture de papier 2026 pour imprimantes et copieurs

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 30197643

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Consultation lancée par un groupement de commandes. Lot 1 : CAPFT + ville de Thionville et son CCAS + Communes d'Illange et de Rochonvillers - Montant HT pour la durée du contrat : minimum 8 000 euros - Maximum : 115 000 euros Lot 2 : CAPT + ville de Thionville - Montant HT pour la durée du contrat : minimum 100 euros - Maximum : 10 000 euros L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Durée du contrat : du 01/01/2026 au 31/12/2026 Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Des échantillons sont à fournir conformément aux BPU de chaque lot. Aucune de clause de garantie financière ne sera appliquée - Pas de versement d'avance Le pouvoir adjudicateur pourra engager une négociation. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/11/2025 à 12h00, lire 18/11 /2025 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2025**